

SOCIÉTÉ OVINE DE KITTY RENÉ

S.A., 15 déc. 1925 p. 99 ans.

Société ovine de Kitty-René
(*Cahiers coloniaux*, 26 mai 1926)

Objet : L'exploitation d'un domaine agricole dénommé Kitty-René ayant une superficie approximative de 2.670 hectares, et généralement toutes opérations agricoles, Industrielles, commerciales et financières se rattachant à cet objet.

Siège social : Rabat, 4, passage Temara.

Capital social : 1.150.000 francs divisé en 2.300 actions de 500 francs dont 1.150 d'apport.

.....

SOCIÉTÉ OVINE DE KITTY RENÉ
S.A. marocaine au capital de 1,15 MF.
Siège social : Rabat, 4, passage Témara
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 737)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 12 actions.

LINZELER, 120, r. du Bac, Paris ;

COMBEMALE, à Rabat ;

SOCIÉTÉ CIVILE DE LA FAMILLE LESIEUR, 59, r. du Rocher, Paris ;

LESIEUR (Georges), 71, av. du Bois, Paris ;

DENANT (Marcel), 65, r. du Rocher, Paris ;

VOGÜÉ (Félix de), 60, r. Pierre-Charron, Paris ;

VERDÉ DE L'ISLE (Édouard), 16, r. Saint-Guillaume, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

LESIEUR (Maurice), à Paris ;

DENANT, à Paris.

Objet. — L'expl. de domaines agricoles utilisés principalement p. l'élevage ovin. La culture, l'expl. du sol et le commerce de ses produits. Et, généralement, ttes ops se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Capital social. — 1,15 MF en 2.300 act. de 500 fr. restant nominatives, même après libération totale.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; somme à fixer par l'ass. p. parvenir à l'amortissement des act. Le surplus : 15 % au conseil d'adm. ; somme destinée à la constitution d'un fds de rés. suppl. Le solde entre ttes les act. à titre de second dividende, le 1^{er} dividende de 8 % servi aux act. étant compris ds les charges sociales.

AEC 1937

Rabat.

Société ovine de Kitty René, 4, passage Témara. — Société anon. marocaine, 1925,
1.150.000 fr. — Élevage ovin.
